

Habitat/Logements sociaux d'Angondjé et de Bikélé

Les squatteurs refusent-ils de plier bagages ?



Photo : AJT

Si certains squatteurs commençaient à libérer les logements d'Angondjé hier, d'autres faisaient de la résistance.



Photo : AJT

L'accès cadenassé de la cité Alhambra, gardé par des jeunes, hier

Anita Jordanah TSOUNBA
Libreville/Gabon

ENTRÉE principale scellée à l'aide d'un énorme cadenas dont un jeune homme, assis de l'autre côté, ouvrait chaque fois après de brefs échanges avec des personnes qu'il juge aptes ou non à accéder aux lieux. Un autre, la vingtaine, braille dans un mégaphone : "On est là, on reste là, on ne bouge pas! Qu'ils viennent nous faire sortir d'ici de force! On est chez nous! Nous sommes tous Gabonais!". Des petits groupes sont formés ici et là, chacun donnant son point de vue sur l'imminence de

leur déguerpissement dans la journée. Devant une des maisons de la cité Alhambra (commune d'Akanda), deux familles échangent violemment. Un membre de l'une d'elles brandissant une chemise de couleur orange, visiblement un contrat d'occupation légale, demande à l'autre famille de libérer "sa maison". Mais l'autre famille ne se laisse guère démonter. Plus loin, une autre famille dont les membres, assis à la terrasse, l'air résignés, échangent dans une langue vernaculaire du Gabon. L'un d'eux, plus clairvoyant, parle de partir au plus vite. Il a pu trouver une maison en

location dans un quartier de Libreville. C'est l'ambiance qui prévalait hier en début d'après-midi lors de notre passage sur le site des logements sociaux du projet Alhambra à Angondjé, communément appelé "Cité de l'Émergence", par les squatteurs qui ont investi les lieux. En effet, sommés le 7 novembre dernier par le vice-Premier ministre, ministre de de l'Habitat social et du Logement, Bruno Ben Moubamba, de libérer sous huitaine les logements qu'ils occupent de façon illégale, les occupants des cités baptisées "l'Égalité des chances" et "l'Émergence" avaient jusqu'à 18

heures hier pour libérer les lieux. Si la mesure, comme les multiples interpellations faites dans ce sens, aussi bien par les propriétaires légaux que par les membres du gouvernement, semblaient jusque-là sans effet, certains squatteurs ont néanmoins choisi de plier bagages hier à notre passage. « Il y a la date formelle et le délai d'exécution judiciaire. Même quand vous devez libérer une maison que vous louez, on vous donne un délai. C'est ce qu'on appelle un préavis. On ne refuse pas de régulariser notre situation, s'ils nous l'accordent, on va le faire. Il y a un huis-sier de justice qui fait son

travail», a indiqué un des occupants. Des cas de départs volontaires qui, aux dires des concernés, précèdent l'étape de régularisation auprès de l'autorité, d'autant que, comme l'indique cet occupant, ce n'est pas en restant, en défiant l'autorité, que les squatteurs vont être régularisés. « Ils doivent d'abord sortir, pour restaurer l'autorité de l'État et réparer le préjudice causé aux autres compatriotes. Ensuite, constituer un dossier conforme comme tout le monde», nous a indiqué une source autorisée du ministère de l'Habitat, hier en fin d'après-midi.

Ici et ailleurs

• Internet

Google et Facebook contre des faux sites

Google et Facebook ont pris des mesures hier pour couper les revenus publicitaires des faux sites d'informations, une décision prise après les critiques dont ont été l'objet les deux géants d'internet pour leur rôle supposé dans l'élection de Donald Trump. "Nous travaillons à une mise à jour de nos politiques de publication et allons commencer à interdire les publicités de Google sur les contenus trompeurs, de la même manière que nous interdisions les publicités mensongères", a indiqué Google dans un communiqué à l'AFP.

• Edition

Un Van Gogh polémique à Paris



Photo : AFP

Plusieurs éditeurs, dont le Seuil à Paris, ont présenté hier comme étant une œuvre inédite un carnet contenant 65 dessins de Vincent van Gogh, malheureusement détruits